



## UNION DES SYNDICATS DES SERVICES D'ETUDES ET DE RECHERCHE

---

Fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement  
263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 85/82 86 – Fax : 01 48 51 62 50  
E-mail : [ussere@cgt.fr](mailto:ussere@cgt.fr)  
Visitez notre site internet : <http://www.equipement.cgt.fr>

### **Protocole d'accord sur le CEREMA (Centre d'Expertise pour les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)**

#### **Argumentaires CGT**

#### **Pourquoi un protocole d'accord sur un Nouveau dispositif scientifique et technique (NDST) ?**

Dans un contexte de réduction des missions et des effectifs due aux plans d'évolution des CETE, à la RGPP, au plan RH 2013, à la fin de l'ingénierie publique, le Ministère avait lancé des réunions avec les organisations syndicales (OS) afin de discuter de l'avenir des CETE. L'interlocuteur était la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI). Très vite le débat a porté sur des aspects politiques : place des collectivités, définition des missions. L'échelon politique était alors nécessaire. Le dossier a été récupéré par le Cabinet.

Lors de ces discussions, le Cabinet a annoncé qu'un des projets du Ministère était de diluer les CETE dans les DREAL.

Très vite la discussion qui était basée sur 3 scénarii se focalise sur le scénario Etablissement Public qui hors volonté politique d'aller outre ce qui a été mis en place (baisse des effectifs, travail en régie pour les collectivités) semble la meilleure solution pour le Cabinet.

Dans le cadre des accords de Bercy, le Cabinet enclenche un processus de protocole d'accords pour faire valider son projet (les accords de Bercy fixent comme objectif notamment la « reconnaissance des conditions de validité des accords en promouvant l'accord majoritaire en voix comme l'unique critère de validité des accords »).

On peut supposer que la non signature d'un protocole d'accord par tous les organisations syndicales, surtout en cette période pré-électorale, entraîne la mise sous le boisseau du projet.

#### **Pourquoi la CGT participe t'elle à ces discussions ?**

La CGT avait tiré la sonnette d'alarme il y a 3 ans auprès de la DRI, afin d'exprimer ses inquiétudes sur l'avenir de certaines activités. Elle a été le relais des inquiétudes de terrain auprès de l'Administration (fermeture de sites en Région parisienne, équipes informatique, plans d'évolutions, bourses aux postes...).

Lors de la transmission du dossier au Cabinet, le Bureau National de l'USSER-CGT s'est positionné pour qu'une délégation soit présente afin de porter les revendications adoptées lors du 7<sup>ème</sup> congrès. La délégation n'avait pas d'autres mandats. La décision revient à la Fédération en prenant en compte les décisions propres aux syndicats de l'USSER-CGT mais aussi à ceux des services technique centraux (STC).

Les discussions avec le Cabinet devaient servir donc à inscrire autant que faire se peut nos revendications et utiliser cette tribune pour les affirmer haut et fort au pouvoir politique.

### **Quelles avancées à l'actif de la CGT ?**

Plusieurs revendications ont été reprises et non des moindres :

- structure à pilotage centralisé
- conservation de missions infrastructures et sécurité routière
- conservation de missions régaliennes
- conservation de certaines actions (ingénierie, essais, construction de prototype)
- affichage de garanties de moyens et d'effectifs pendant 2 ans (effectifs cibles prenant en compte les postes vacants)
- une prise en compte des moyens support de proximité

### **Que manque t'il ?**

Plusieurs éléments cependant manquent. Il s'agit de :

- Totale inconnue sur le financement au-delà des deux premières années de fonctionnement (paragraphe 3 du protocole, sur les ressources financières, particulièrement imprécis et insuffisant), **or les seules vraies décisions sont celles que l'on finance.**;
- L'organigramme : certaines équipes risquent d'être regroupées, des moyens support seront mutualisés ;
- La constitution (Qui ? Combien ?) et l'implantation (Où ?) des pôles thématiques annoncés comme regroupés autour des STC actuels ;
- Des éléments concernant l'avenir des PCI dans le nouvel organisme ;
- La pérennisation des implantations ;
- Les liens entre le nouvel organisme et l'Ifsttar en terme de financement et des montages de projets de recherche.
- L'interaction entre les 11 entités regroupées;
- Le périmètre du nouveau service;
- Les missions maintenues dans chaque site et sur leur volume respectif;
- Les collectivités territoriales ont-elles réellement été associées voire consultées sur ce projet;
- Evolution des effectifs dans le temps;
- Statut des nouveaux personnels après création;

Ces points seront dévoilés par l'équipe de pré-figuration courant 2012.

### **En quoi le projet serait-il en progrès ?**

Le projet est positif sur les points suivants :

- Centralisation de la commande
- Lien avec les collectivités sur les études à enjeu territorial (hors prestation d'ingénierie)
- Détachement des CETE des DREAL

### **Quels points négatifs restent-ils ?**

Seul **le très court terme** a été pris en compte (financement sur 2 ans uniquement, statut du personnel actuel mais pas des futurs arrivants, relations avec les collectivités territoriales non réglées en dehors de leur participation au CA). C'est peu, très peu, c'est trop peu pour un organisme dont une des missions est de préparer l'avenir!

Le lien avec les collectivités est bâti sur le modèle actuel des CoTITA (détermination de doctrines et méthodologie) sans prendre en compte une de nos revendications de pouvoir réaliser des prestations d'ingénieries, revendication rejetée par le Cabinet dès la première réunion.

Les prestations d'ingénierie pour compte de services déconcentrés ne sont pas dévolues comme activités dédiées au futur organisme (cas du contrôle extérieur pour les DIR par exemple).

### **Qu'implique une non signature de la CGT ?**

Si aucune OS ne signe, il n'y a pas de protocole d'accord.

Si au moins une OS de « poids » signe, la CGT ne sera pas dans le comité de suivi. La CGT pourra réagir en créant une mobilisation des agents et en CT Ministériel.

Une troisième solution existe si aucune OS ne signe : "le partage des relevés de conclusions des réunions de concertation". Le gouvernement mène à terme le projet CEREMA sans l'accord des syndicats. La volonté du gouvernement à le mener au bout dépendra des mobilisations des agents en période électorale.

### **Est-ce qu'accepter ce projet est un chèque en blanc ?**

**OUI** : car beaucoup d'éléments impliquant les missions, et leur implantation ainsi que les équipes seront fixés par l'équipe de pré-figuration ;

Ce projet est imprécis. L'équation est simple : comment peut-on nous demander de signer un protocole **en l'absence de projet réel sur les sujets des moyens, de l'organisation fonctionnelle et géographique, et des modes de fonctionnement ?**

Ce projet, il y en a déjà une ébauche !

Dans un secret mal gardé, l'ex club des douze (8 CETE + CERTU + CETMEF + SETRA + CETU) réduit à la taille d'une équipe de foot a rédigé **un pré-rapport de préfiguration**. Certaines versions du projet de protocole semblent également indiquer qu'une réflexion sur les fermetures de certains sites ou antennes aurait déjà été menée. Là encore, l'équation est simple : comment l'administration peut-elle nous demander de signer **sans jouer elle-même la carte de la transparence** en transmettant des éléments concrets, qui permettraient à tout agent de se faire une opinion en connaissance de cause ?

**NON** : la signature de ce projet n'est pas un aval aux décrets constitutifs de l'organisme. De plus, des « garanties » existent dans le protocole : ETP, moyens, statut des agents, moyens supports (pour ce dernier point, il faut relativiser : il y aura mutualisation mais avec une prise en compte des agents). Garanties cependant à mettre en regard des déclarations du gouvernement et de certains candidats.

### **Quels bémols apporter ?**

Ce projet est à situer dans un contexte dur pour les agents (plans d'évolution, RGPP) qui leur ont fait perdre confiance dans leur Direction et leur Ministère. La confiance que doivent avoir les agents est dans leurs OS pour négocier au comité de suivi et non dans l'annonce de leur Direction sur ce projet.

Nos services connaissent des difficultés à recruter car actuellement l'avenir des services est inconnu.

### **L'opposition au projet est elle une fin en soi ?**

Si le projet est refusé, quelles seront les suites possibles ?

- Attendre un prochain gouvernement et une hypothétique bonne volonté de celui-ci pour aller au-delà de ce que le Cabinet actuel nous propose ;

- Avoir un rapport de force tel qu'être capable d'obtenir un Service Etat indépendant des DREAL, hors marché concurrentiel pour les collectivités, ayant l'exclusive sur les marchés de contrôle et d'étude pour les services d'Etat (DREAL et DIR notamment), augmentation des effectifs, réinvestissement dans le service des fonds de concours.

On peut avoir un rapport de force pour annuler le projet (le gouvernement ne va pas faire le forcing, il a d'autres chats à fouetter en ce moment). Pour l'améliorer cela sera possible mais difficile notamment au vu des mobilisations dans les CETE pour les AG mais aussi au vu des mobilisations pour les plans d'évolutions.

Le projet n'est pas LE projet de l'USSER-CGT. Il n'est que le minimum que l'Administration est prête à lâcher pour sauvegarder les CETE et STC, après les avoir laissés atteindre le seuil critique.

On ne peut accepter ce projet avec enthousiasme même si la CGT a obtenu des garanties non négligeables, car c'est un aveu que nous n'avons pas su forcer l'administration à faire le nécessaire avant d'atteindre ce seuil critique. Nos efforts précédents n'ont pas su mobiliser les agents assommés par les différents coups du gouvernement et surtout contre une organisation qui n'était pas mauvaise en soi (une organisation en soi n'est pas mauvaise, c'est sa pratique qui la met en danger) mais sous-tendue par une politique volontaire de délitement des services.

D'une certaine manière c'est un projet à minima qui arrive un peu tard et qui fige un organisme avec des effectifs bas.